



La raison de notre espérance

L'usage des sacrements

Les sacrements

« Nous croyons que notre Dieu de grâce, ayant égard à notre ignorance et notre faiblesse, a ordonné des sacrements pour sceller en nous ses promesses, pour être des gages de sa bonne volonté et de sa grâce envers nous, et pour nourrir et soutenir notre foi. Il les a ajoutés à la Parole de l'Évangile pour mieux représenter à nos sens extérieurs ce qu'il nous déclare dans sa Parole et ce qu'il fait intérieurement dans nos cœurs. Il nous confirme ainsi le salut qu'il nous accorde. Les sacrements sont des signes et des sceaux visibles d'une réalité intérieure et invisible, au moyen desquels Dieu œuvre en nous par la puissance du Saint-Esprit. Ces signes ne sont donc pas inutiles ni dénués de sens. Ils ne peuvent nous tromper ni nous décevoir, car Jésus-Christ est leur vérité. Sans lui, ils n'auraient aucune valeur.

De plus, nous nous contentons du nombre de sacrements que Christ, notre Maître, nous a ordonnés, soient deux seulement : le baptême et la sainte cène de notre Seigneur Jésus-Christ. »

Confession de foi des Pays-Bas, article 33

1. La Parole et les sacrements
2. Le Saint-Esprit et les sacrements
3. La foi et les sacrements
4. Nous servir des sacrements tous les jours
5. Le nombre de sacrements

L'administration du baptême et la célébration de la cène constituent des cérémonies de courte durée pendant le culte et leurs bienfaits peuvent nous sembler éphémères. Comment tirer profit au maximum des richesses que Dieu veut nous communiquer par les sacrements? Après tout, il nous les a donnés pour fortifier notre foi. Pour mieux répondre à cette question, nous devons examiner comment les sacrements sont reliés à la Parole de Dieu, au Saint-Esprit et à notre foi.

1. La Parole et les sacrements

Quel rapport existe-t-il entre la Parole de Dieu et les sacrements? Les sacrements servent d'annexes ou d'ajouts à la Parole, comme le déclare la Confession de foi des Pays-Bas.

« Il les a ajoutés à la Parole de l'Évangile pour mieux représenter à nos sens extérieurs ce qu'il nous déclare dans sa Parole et ce qu'il fait intérieurement dans nos cœurs » (art. 33).

Pourquoi donc le Seigneur a-t-il ajouté les sacrements à sa Parole? Sa Parole manquerait-elle de force ou de contenu? Pas du tout!

David nous dit que la Parole de Dieu est parfaite, véridique, droite, limpide, pure. Elle restaure l'âme, rend sage le simple, réjouit le cœur, éclaire les yeux (Ps 19.8-11). Que pourrions-nous ajouter à la Parole de Dieu? Elle est complète et parfaite en elle-même! (art. 7). Sa Parole nous fait clairement connaître la lumière du salut par pure grâce en Jésus-Christ. Elle nous fait passer de la mort à la vie par l'action puissante de son Esprit. La Parole de Dieu n'a pas besoin d'ajouts, c'est nous qui avons besoin d'ajouts, car nous éprouvons de la difficulté à croire sa Parole. Dieu a donc voulu nous transmettre l'Évangile de manière audiovisuelle, l'aspect visuel des sacrements venant illustrer et soutenir sa Parole.

À Jérusalem et partout où les apôtres sont allés prêcher, la prédication a produit des résultats étonnants. Dieu, par sa Parole, a changé des cœurs endurcis et a produit la foi en tous ceux qui étaient destinés à la vie éternelle. Ce ne sont pas les sacrements qui ont produit cet effet, mais la Parole. En même temps, le Seigneur Jésus a voulu que sa Parole soit accompagnée des sacrements.

« Allez dans le monde entier et prêchez la bonne nouvelle à toute la création. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné » (Mc 16.15-16).

« Toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne » (1 Co 11.26).

L'administration du baptême accompagne la prédication de l'Évangile. La célébration de la cène confirme l'annonce de la mort sacrificielle du Christ pour nos péchés.

Certains signes parlent d'eux-mêmes. Nous en comprenons la signification sans paroles. Par exemple, les bourgeons dans les arbres sont un signe de l'arrivée du printemps, les feuilles rouges sont un signe du passage à l'automne. Ces signes n'ont pas besoin d'autre explication. Il en va autrement pour les sacrements. Pour comprendre la signification du baptême et de la cène, nous avons besoin de l'explication de l'Évangile. Les sacrements se comparent à des images dans un livre. Les images, seules, prêtent à confusion, mais, dans le livre, elles permettent d'illustrer l'histoire. Les images n'ajoutent rien à l'histoire, mais la rendent plus intéressante.

Les sacrements ne nous apportent aucune nouvelle révélation, mais nous illustrent et nous confirment ce que la Parole nous dit. Les sacrements n'ont pas de valeur en eux-mêmes. Sans prédication, ils perdent leur signification. Ils doivent donc accompagner la prédication de l'Évangile et être normalement administrés lors d'un culte public où la Parole de Dieu est prêchée. Pour bien profiter des sacrements, nous devons donc avant tout nous mettre à l'écoute de la Parole et bien

comprendre la signification du baptême et de la cène. C'est ainsi que ces derniers pourront réellement fortifier notre foi.

2. Le Saint-Esprit et les sacrements

Quel rapport il y a-t-il, maintenant, entre le Saint-Esprit et les sacrements? D'après leur nature, « *les sacrements sont des signes et des sceaux visibles d'une réalité intérieure et invisible* » (art. 33). Le pardon des péchés, le renouvellement de notre vie et la communion avec Jésus-Christ constituent des réalités intérieures et invisibles produites par l'œuvre du Saint-Esprit dans nos cœurs. Les sacrements eux-mêmes ne produisent pas cette œuvre de la grâce. Ils servent pourtant de moyens de grâce utilisés par le Saint-Esprit, « *au moyen desquels Dieu œuvre en nous par la puissance du Saint-Esprit* » (art. 33).

L'Esprit nous enseigne, par l'usage des sacrements, à nous en remettre de plus en plus à Jésus-Christ, à faire confiance dans son sacrifice parfait et à continuellement trouver en lui la force de combattre le péché et de vivre dans la crainte de Dieu. Quand nous recevons les sacrements avec foi, la grâce de Dieu les accompagne par l'œuvre de l'Esprit dans nos cœurs.

Les sacrements possèdent un caractère mystérieux. Ils nous communiquent un encouragement, un réconfort, une force nouvelle quand nous sommes témoins d'un baptême ou que nous participons à la sainte cène. L'Esprit agit dans nos cœurs en confirmant ses promesses de grâce en Jésus-Christ qu'il nous déclare dans sa Parole. Nous sommes ainsi rassurés dans notre foi.

3. La foi et les sacrements

Les sacrements ne produisent pas en nous la foi. Seuls la Parole de Dieu et l'Esprit de Dieu font naître en nous la foi. « *La foi vient de ce qu'on entend et ce qu'on entend vient de la Parole du Christ* » (Rm 10.17). Les sacrements ne font que fortifier notre foi. Ils illustrent l'œuvre accomplie par le Christ sur la croix pour le pardon de tous nos péchés. Ils démontrent également l'œuvre que le Seigneur Jésus promet de réaliser intérieurement dans nos cœurs par son Saint-Esprit qui renouvelle notre vie. En dirigeant notre foi vers cette œuvre de Jésus-Christ, les sacrements nous appellent à croire. Dieu nous donne la présentation audiovisuelle de l'Évangile pour notre encouragement. Elle nous assure que nos péchés sont réellement pardonnés et elle affermit notre espérance dans la gloire à venir.

L'Église catholique romaine enseigne que les sacrements produisent eux-mêmes la grâce en nous, même sans la foi. Nous croyons au contraire que la grâce s'obtient seulement quand nous utilisons les sacrements avec foi. Notons que les sacrements demeurent valides même si on ne les reçoit pas avec foi ni même si on ne les comprend pas, car leur valeur ne repose pas sur nous, mais sur Dieu. Pour que leur utilité nous profite, nous devons toutefois accepter par la foi la promesse de l'Évangile illustrée et scellée par le sacrement. C'est ainsi que les sacrements pourront nourrir notre foi.

4. Nous servir des sacrements tous les jours

Nous devons donc travailler avec les sacrements, si l'on peut dire, c'est-à-dire apprendre à les utiliser à notre profit et même nous en servir tous les jours. Notons une différence entre l'administration des sacrements et l'utilisation des sacrements. Nous pouvons recevoir les sacrements sans savoir comment nous en servir. À l'inverse, nous pouvons nous servir des sacrements en dehors des moments où ils sont administrés. Nous sommes appelés à nous servir des sacrements tous les jours, même si nous les recevons bien moins souvent.

Dans l'Ancien Testament, on ne pouvait recevoir le sacrement de la circoncision qu'une seule fois. Quant à la Pâque, Dieu avait commandé qu'elle soit célébrée une fois par année (Lv 23.5). Cette fréquence ne signifie pas que le peuple d'Israël ne pouvait pas se servir des sacrements plus souvent. Au contraire, en donnant ces sacrements, Dieu voulait encourager son peuple au milieu de ses combats et de ses difficultés quotidiennes. Les croyants étaient encouragés à se souvenir chaque jour de la marque de la circoncision dans leur chair. Cette marque visible leur rappelait la fidélité de Dieu à son alliance et la promesse qu'il circoncirait leur cœur et celui de leurs descendants (Gn 17; Dt 30.6). Ils devaient également se souvenir tous les jours du glorieux message du repas de la Pâque. Celui-ci attestait que Dieu les avait sortis d'Égypte et qu'il resterait fidèle à les conduire selon ses promesses. Une telle utilisation des sacrements les fortifiait et les encourageait au milieu de leurs luttes quotidiennes.

Encore aujourd'hui, les croyants doivent apprendre à se servir tous les jours des sacrements pour leur profit personnel et pour le bien de l'Église. Nous recevons le sacrement du baptême une seule fois, mais Dieu veut que nous nous en servions chaque jour. C'est pourquoi Pierre dit que le baptême est « *la demande adressée à Dieu d'une bonne conscience* » (1 Pi 3.21). Tous les jours, nous avons besoin de demander à Dieu de nous donner une bonne conscience purifiée par le sang du Christ et par son Esprit. Nous pouvons fonder notre demande audacieuse sur la promesse de Dieu signifiée et scellée une fois pour toutes par notre baptême qui nous encourage à présenter à notre Dieu cette demande¹.

De même, la sainte cène est célébrée à une certaine fréquence, mais Dieu veut que nous nous en servions chaque jour. La cène que nous avons récemment célébrée nous assure que Jésus-Christ est notre nourriture quotidienne, qui nous soutient et nous fortifie par sa Parole et son Esprit (Jn 6). La prochaine célébration de la cène est également une mesure incitative à nous réconcilier avec notre frère avant que nous soyons rassemblés autour de la même table pour célébrer le pardon de Dieu en Jésus-Christ. Apprenons donc à utiliser régulièrement les sacrements avec foi, en nous fondant fermement sur les solides promesses de la Parole de Dieu et sur l'action puissante de l'Esprit dans nos cœurs.

1 Pour une réflexion sur ce sujet, voir mon étude détaillée de 1 Pierre 3.21 intitulée *Le baptême est la demande à Dieu d'une bonne conscience – Cela exclut-il les enfants du baptême?*, ainsi que ma prédication sur ce même texte intitulée *Le baptême nous encourage à demander à Dieu une bonne conscience*.

5. Le nombre de sacrements

Quant au nombre de sacrements que l'Église doit administrer au nom du Seigneur Jésus-Christ, la Confession de foi des Pays-Bas affirme simplement la vérité remise en valeur au temps de la Réformation à la lumière des Écritures saintes.

« De plus, nous nous contentons du nombre de sacrements que Christ, notre Maître, nous a ordonnés, soient deux seulement : le baptême et la sainte cène de notre Seigneur Jésus-Christ » (art. 33).

L'Église catholique romaine en est venue, au long des siècles, à croire qu'il existe sept sacrements. D'autres aujourd'hui négligent l'importance des sacrements ou en délaissent carrément leur usage. Nous devons conserver précieusement les sacrements institués par le Seigneur Jésus-Christ pour son Église. Nous en comptons deux : la sainte Cène, instituée la veille de sa mort sur la croix, en remplacement de la Pâque juive (Mt 26.17-29; Mc 14.12-25; Lc 22.7-23; 1 Co 11.23-26), et le saint baptême, institué au moment où le Seigneur ressuscité s'apprêtait à monter dans la gloire céleste (Mt 28.19).

Le mariage est sans doute une institution divine. Dieu l'a toutefois donnée en cadeau à l'humanité tout entière (Gn 2.24; Mt 19.3-9), et non pas seulement à son Église, alors que les sacrements sont des cadeaux réservés à l'Église du Seigneur. Quant à la profession de foi publique (1 Tm 6.12-13) et à l'ordination des pasteurs, des anciens et des diacres (Ac 6.6; 13.2-3; 1 Tm 4.14; 2 Tm 1.6), à l'instar du mariage, ces pratiques respectent parfaitement l'enseignement biblique. Elles ne présentent toutefois aucun signe et sceau visible de la grâce, contrairement au baptême (eau versée) et à la cène (pain rompu et mangé et vin versé et bu).

« Il les a ajoutés à la Parole de l'Évangile pour mieux représenter à nos sens extérieurs ce qu'il nous déclare dans sa Parole et ce qu'il fait intérieurement dans nos cœurs. [...] Les sacrements sont des signes et des sceaux visibles d'une réalité intérieure et invisible » (art. 33).

Seuls le baptême et la cène possèdent ces caractéristiques. Puisque le Seigneur les a institués dans le but de « sceller en nous ses promesses, pour être des gages de sa bonne volonté et de sa grâce envers nous, et pour nourrir et soutenir notre foi » (art. 33), nous devrions exprimer de la joie et de la gratitude de pouvoir les employer à cette fin. Nous ne devons pas négliger leur usage ni ajouter d'autres cérémonies, nous contentant des sacrements que le Seigneur Jésus, dans sa sagesse infinie, nous a prescrits pour notre bien et pour sa gloire.

Paulin Bédard, pasteur

La raison de notre espérance, série d'études doctrinales sur la Confession de foi des Pays-Bas.

L'auteur est pasteur et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

www.ressourceschretiennes.com



2021. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Il est également interdit de reproduire la Confession des Pays-Bas dans son intégralité à des fins commerciales sans l'autorisation préalable des Éditions Kerygma. Ressources chrétiennes a obtenu cette permission dans le cadre de cette publication.